



Compressions de 2,1 M\$ à la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

Val-d'Or, le 10 juillet 2014 – Mardi dernier, la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSOB) a adopté son budget 2014-2015. Ce budget de 73,2 M\$ prévoit un déficit d'exercice de 316 000 \$, respectant ainsi la limite autorisée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Répartition des dépenses par activité

Le budget 2014-2015 se répartit selon des secteurs d'activités. Les activités d'enseignement et de formation, la mission première de la Commission scolaire, accaparent 35,7 M\$ (49 % du budget). Les activités de soutien à l'enseignement (gestion des établissements, bibliothèque, informatique, psychologie, psychoéducation, animation sportive et culturelle, etc.) représentent, quant à elles, une somme de 17,8 M\$ (24 % du budget). Une somme de 6,4 M\$ (9 % du budget) est affectée au transport scolaire et aux services de garde. Les activités d'entretien des meubles et immeubles (chauffage, entretien ménager, réparation, etc.) coûteront 7,7 M\$ (10 % du budget). Les coûts de gestion représentent 3,7 M\$ (5 % du budget) et 1,5 M\$ seront affectés aux intérêts et frais financiers.

Un exercice difficile

La préparation du budget a été un exercice difficile, en raison des compressions annoncées par le MELS totalisant 2,1 M\$. De plus, ces compressions ont été annoncées tardivement et après l'adoption des plans d'effectifs du personnel qui représentent 72 % du budget de la CSOB. Il faut comprendre que les plans d'effectifs du personnel doivent être adoptés en mai pour respecter les conventions collectives.

Les compressions de 2,1 M\$

Les gestionnaires ont déjà identifié des compressions à la hauteur de 1,1 M\$ notamment :

• Activités d'enseignement et de formation	368 000 \$
• Soutien à l'enseignement	435 000 \$
• Coûts de gestion	217 000 \$
• Rationalisation de l'entretien ménager	<u>80 000 \$</u>
 Total	 1 100 000 \$

« Jusqu'à présent, nous croyons avoir réussi à préserver au mieux le service aux élèves, mais nous devons encore couper un million de dollars! Le défi est grand et l'ensemble de l'organisation est sollicité. Les écoles, les centres et les unités administratives qui ont été épargnés jusqu'ici seront mis à contribution. Chaque milieu devra faire des choix difficiles sans perdre de vue notre objectif de diplomation et de qualification », a souligné le président de la CSOB, monsieur Gaétan Gilbert.

Pas de hausse de la taxe scolaire

Le budget adopté ne prévoit pas de hausse du taux de la taxe scolaire qui demeure à 0,30 \$ du 100 \$ d'évaluation. Par ailleurs, les hausses des évaluations des immeubles dans certains secteurs pourraient faire augmenter la facture du propriétaire concerné.

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs de qualité à plus de 6 000 élèves jeunes et adultes sur son territoire. Elle compte 23 établissements scolaires, soit 14 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle et 3 centres de formation générale adulte. C'est plus de 1 100 employés qui font partie de cette grande équipe, dont 600 enseignants, 430 membres du personnel de soutien, près de 50 professionnels et 40 gestionnaires.

-30-

Source et pour entrevue :

Karine Lacroix, conseillère en communication
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
819 825-4220, poste 3013
819-856-4453
Lacroix.karine@csob.qc.ca

